



ACRO

Association pour le Contrôle de la Radioactivité dans l'Ouest

L'Association pour le Contrôle de la Radioactivité dans l'Ouest (ACRO) a été créée à la suite de la catastrophe de Tchernobyl pour permettre aux citoyens de s'approprier la surveillance de leur environnement, mais aussi de pouvoir peser sur les choix technoscientifiques. Dotée d'un laboratoire, l'ACRO effectue des mesures de radioactivité gamma et bêta, ainsi que des mesures de radon. L'association siège aussi dans de nombreuses commissions officielles.

Contact

138, rue de l'Eglise
14200 Hérouville St Clair

Tél. : 02 31 94 35 34

<https://acro.eu.org>

acro@acro.eu.org

CAHIER D'ACTEUR N°55

Le Centre de Stockage de la Manche : 50 ans d'erreurs, un patrimoine pour l'éternité

PRESENTATION GENERALE DU PROPOS

Le centre de Stockage de la Manche, ouvert en 1969 et fermé en 1994, est situé en un lieu, appelé le Haut-Marais, où personne n'aurait plus l'idée de mettre des déchets radioactifs. Ce site contient de nombreux déchets qui ne seraient pas acceptés dans le Centre de Stockage de l'Aube, qui a pris le relais. Ainsi, les déchets à vie longue, des émetteurs alpha, font qu'il ne pourra pas être banalisé au bout de 300 ans comme annoncé initialement. Et les grandes quantités de métaux lourds présentes font qu'il est là pour l'éternité.

Combien de temps va-t-il pouvoir retenir les éléments toxiques avant qu'ils ne se dispersent dans l'environnement ? Personne ne peut répondre à cette question, pourtant cruciale pour l'avenir du site. Les générations futures pourtant mises en avant ne semblent plus compter dans la Manche.

Ce centre pâtit de nombreuses erreurs de gestion passées. La partie la plus ancienne est sans fond. En cas de problème, la nappe phréatique sera directement impactée.

L'Andra reconnaît que le centre continue à « relâcher » du tritium (hydrogène radioactif) dans l'environnement et que d'autres radioéléments, plus toxiques, suivront dans l'avenir. Les modèles de migration présentés prévoient ainsi à moyen terme (de 12 à 300 ans), la présence dans les eaux de la Sainte Hélène, un ruisseau qui prend sa source au pied du centre, de Carbone 14, Chlore 36, Technétium 99, Strontium 90, Iode 129, Bore, mercure, etc., à plus long terme (300 à 45 000 ans), de Nickel 63 et 59, Chlore 36, plutonium 239 et 240, plomb, cadmium, etc. (Rapport de sûreté définitif du CSM, 2009).

Ouvert il y a tout juste cinquante ans par la société INFRATOME (issue du CEA), le Centre de stockage de la Manche (CSM) est le premier site de stockage de déchets radioactifs français. Dix ans plus tard, sa gestion a été transférée à l'ANDRA. Il pâtit d'un cumul d'erreurs qui en fait un exemple à ne pas suivre pour les autres centres. 50 ans plus tard, les déchets menacent l'environnement. Alors que la responsabilité des générations actuelles est de prévenir et limiter les charges transmises aux générations futures, il faut rouvrir le dossier CSM.

L'EAU, MEILLEURE ENNEMIE DES DECHETS RADIOACTIFS

Le Centre de Stockage de la Manche a été construit dans la partie Est de l'usine de retraitement de La Hague, à un endroit qui s'appelle le « Haut Marais », zone humide par essence. C'est sans doute le plus mauvais choix quand on sait que l'eau est le principal ennemi de la sûreté. Les premiers déchets ont été mis à même la terre, puis dans des tranchées bétonnées, régulièrement inondées. Certains de ces ouvrages ont été démantelés, d'autres sont encore là, à la crête des nappes phréatiques.

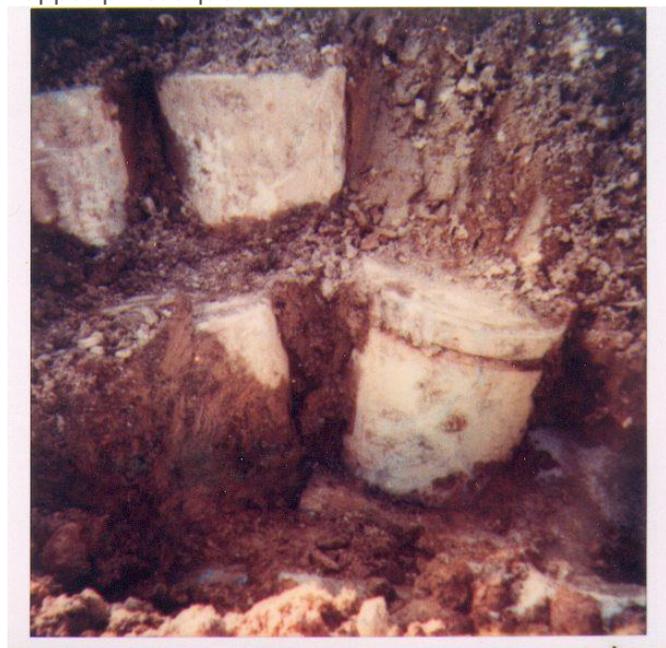


Photo transmise anonymement à l'ACRO en 1994

En surface, le CSM a aussi été un centre d'entreposage. Les fûts de déchets y sont restés exposés aux intempéries pendant des années. Ils ont rouillé et les déchets n'étaient plus confinés – comme ils auraient dû – et cela a entraîné une contamination de l'environnement.



Photo transmise anonymement à l'ACRO en 1994

Par sa gestion empirique, ce Centre porte toujours atteinte à l'environnement. Suite à des incidents à répétition qui viennent s'ajouter à un relargage diffus en continu, les nappes phréatiques et de nombreux exutoires sont fortement contaminés en tritium. La situation pourrait s'aggraver à long terme car les emballages des déchets les plus anciens, qui contiennent aussi les éléments les plus nocifs, ne sont pas garantis sur de si longues périodes. Lorsqu'une nouvelle contamination sera détectée, il sera trop tard.

La concentration en tritium dans l'eau souterraine a dépassé le million de becquerels par litre. Rien n'a été tenté pour reprendre cette pollution qui se retrouve dans les ruisseaux situés au Nord du site, dont le Grand Bel qui prend sa source au pied d'une habitation.

Le tritium, très mobile, est un lanceur d'alerte. Il sera suivi par d'autres polluants. L'ANDRA prévoit qu'à moyen terme (de 12 à 300 ans), la présence dans les eaux de la Sainte Hélène, un ruisseau qui prend sa source au pied du centre, de Carbone 14, Chlore 36, Technétium 99, Strontium 90, Iode 129, Bore, mercure, etc., à plus long terme (300 à 45 000 ans), de Nickel 63 et 59, Chlore 36, plutonium 239 et 240, plomb, cadmium, etc. (Rapport de sûreté définitif du CSM, 2009). Mais rien n'est fait pour éviter cette pollution annoncée.

UN INVENTAIRE DOUTEUX

Ouvert en 1969, le CSM a reçu ses derniers « colis » en 1994, après 25 ans en exploitation. Il contient officiellement 527 214 m³ de déchets dits faiblement et moyennement radioactifs. L'inventaire national des déchets radioactif fait état d'environ 1 469 265 colis stockés à la date de fermeture, qui contiendraient 18,5 PBq (18,5 × 10¹⁵ Bq) pour les émetteurs bêta- gamma comme le césium et 637 TBq (637 × 10¹² Bq) pour les émetteurs alpha comme le plutonium. Mais cet inventaire est suspect. Durant les premières années, seuls les bordereaux des expéditeurs faisaient foi. Une tempête a effacé une partie de cette mémoire et les informations concernant les premières années ne sont pas fiables.

L'ACRO avait révélé, en 1994, qu'il était arrivé sur le site, juste avant sa fermeture, de fortes quantités de plutonium dans des colis périssables et non enrobés. Le CSM a reçu, en cinq mois, de janvier à mai 1994, plus de plutonium 239 que ce que le CSA (Centre de Stockage de l'Aube) est autorisé à accueillir durant toute son existence.

Cette pratique avait déjà été observée par le passé : les centres du CEA se sont débarrassés rapidement de tous les déchets gênants avant chaque durcissement de la réglementation. Ce délit d'initié est extrêmement choquant car c'était dans ce même organisme qu'étaient élaborées les connaissances impliquant de revoir les procédures. Et maintenant, le CSM abrite des déchets qui ne seraient plus admis dans un stockage en surface.

De par les éléments à vie longue qu'il contient en grande quantité (dont 100 kg de plutonium) et les toxiques chimiques (dont 20 000 tonnes de plomb et 1 tonne de mercure), le Centre de la Manche ne pourra jamais être banalisé et est là pour l'éternité. Son statut se distingue donc du Centre de l'Aube (qui ne reçoit que des déchets triés respectant des critères stricts) et s'apparente plus à ce que pourrait être un stockage souterrain à l'abri des regards qui est supposé accueillir tous les déchets gênants.

UNE STRUCTURE FRAGILE

Dans les tumuli, les fûts de déchets sont simplement empilés les uns sur les autres. Si les parois sont constituées de fûts bétonnés, les fûts métalliques dans les alvéoles rouillent et vont finir par s'affaisser. L'ANDRA doit régulièrement intervenir pour faire face à

des affaissements sous la couverture. Evidemment, la dégradation des conteneurs favorise la migration des radioéléments. Pour la partie Nord du site – la plus ancienne – il n'y a pas de dalle sous les empilements et de système de drainage. Les radioéléments vont directement dans la nappe phréatique. Les premiers affaissements ont été observés dès 1999, soit à peine quatre ans après la mise en place de la couverture.

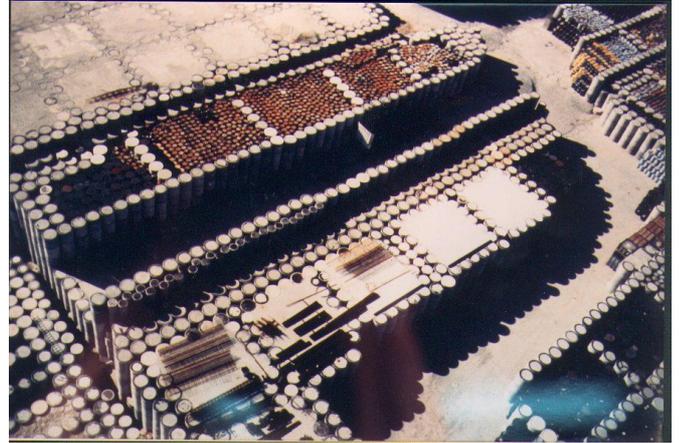


Photo transmise anonymement à l'ACRO en 1994

L'Andra doit aussi adoucir la pente des talus latéraux afin d'éviter leur effondrement. Il va donc falloir agrandir le périmètre du centre, étendre la couverture en périphérie et aussi déplacer des piézomètres qui permettent d'accéder aux nappes phréatiques. Il est prévu d'en déplacer 50 sur les 60 existants.

Se pose aussi la question de la tenue au séisme. Que se passera-t-il en cas de séisme maximal historiquement vraisemblable ? A notre connaissance, cela n'a jamais été étudié, alors que les autres installations nucléaires du Nord Cotentin doivent renforcer leur résistance aux tremblements de terre.

UNE SURVEILLANCE AVEUGLE

Depuis 2003, le CSM est passé en phase de surveillance et l'activité de l'Andra sur place se limite à la surveillance, à l'entretien et aux réparations.

Mais, une étude réalisée par l'ACRO en 2012 pour la Commission Locale d'Information (CLI) a mis en évidence que la contamination en tritium n'est pas homogène dans les puits de contrôle (piézomètres) des nappes phréatiques et que le résultat de la mesure dépend fortement de la profondeur choisie. Cette stratification varie au cours de l'année.

En ne surveillant qu'à une seule profondeur, l'Andra n'a qu'une vision très partielle de la pollution et elle est

incapable de dire si les fortes variations qu'elle observe sont dues à un mouvement de la nappe phréatique ou à une anomalie. Seules les fuites les plus graves seront détectées quand il sera trop tard.

En 2011, Greenpeace a pompé plusieurs centaines de litres dans un puits d'accès, perturbant ainsi fortement la répartition locale de la contamination de la nappe phréatique. Comme pour confirmer nos craintes, c'est passé complètement inaperçu de l'Andra qui n'a pas été capable d'interpréter l'anomalie.

CONCLUSION

Comment léguer alors ce Centre aux générations futures ? Comment en transmettre la mémoire si même notre génération ne sait plus ce qu'il contient exactement ?

Cependant, il n'est pas prévu de démanteler le CSM, même partiellement. L'argument généralement avancé, outre le coût économique, est que le risque sanitaire lié à l'opération serait supérieur au risque lié à son impact sur l'environnement. Surtout, il n'y a pas d'autre solution pour les déchets extraits qui ne sauraient être acceptés au Centre de l'Aube. Il est donc plus confortable pour les exploitants nucléaires, toujours propriétaires des déchets, et les pouvoirs publics de considérer ce problème comme réglé.

Nous pensons qu'il n'est pas raisonnable de léguer ce centre dans cet état et qu'il faut en reprendre une partie, voire sa totalité, à l'instar de ce qu'a décidé l'Allemagne avec les déchets de la mine d'Asse.

Pour en savoir plus : Gestion des déchets radioactifs : les leçons du Centre de Stockage de la Manche, Centre Sans Mémoire, Centre Sans Avenir ? Rapport de l'ACRO de 2009 :

http://www.acro.eu.org/Archives/CSM_GP09.pdf